

# CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS ET SES LECTEURS

« Culture et bibliothèque pour tous » est une association déclarée agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ses statuts sont déposés à la Préfecture. Elle possède un règlement intérieur. C'est une association structurée, l'Union Nationale étant la fédération de toutes les associations départementales. L'Union Nationale ainsi que chaque association départementale, élit en assemblée générale un conseil d'administration renouvelable par tiers tous les trois ans et un bureau renouvelable chaque année.

Le travail en équipe est collectif. Rien n'y est personnel : livres, matériel, locaux, C.C.P. sont au nom de l'association départementale. C.B.P.T. est apolitique et non confessionnelle. Apolitique, car ne dépendant d'aucun parti, ne faisant aucune propagande : son rôle est d'informer les lecteurs en essayant d'avoir un choix ouvert.

Non confessionnelle : c'est-à-dire ne témoignant d'aucun dogme, ne dépendant d'aucune église. Pour Tous, elle accueille tous les lecteurs. Chaque membre de l'association a ses opinions et ses convictions, mais l'association conserve une éthique spiritualiste du monde et de l'individu ; qu'on appelle sagesse, âme, intelligence, esprit,..., le pluralisme du C.B.P.T. accepte toutes ces définitions ; seule la pensée matérialiste n'est pas dans sa conception.

Action, rôle :

L'action de C.B.P.T. est définie dans ses statuts : « Promouvoir la culture au profit du plus grand nombre dans le respect de la liberté de chacun. » (art. 1).

Il y a en France 1 800 bibliothèques dépendant de C.B.P.T. Ce sont essentiellement des bibliothèques de petites dimensions, lieux de rencontre, d'accueil face à une solitude croissante (surtout chez les personnes âgées). Lieux de réunion, grâce et par le livre, celui-ci étant le trait d'union entre bibliothécaires et lecteurs et des lecteurs entre eux.

C.B.P.T. a prêté en 1982 7 378 000 livres dont le tiers pour les jeunes, cela représente 10 à 12% de la lecture publique en France.

De nombreuses activités d'animation ont lieu dans les Bibliothèques pour Tous : discussions autour d'un livre, rencontres auteurs-lecteurs, livre ouvert, jeux, concours.

C.B.P.T. tient un stand au Salon du Livre de Paris depuis 4 ans et a créé un Prix des Bibliothécaires C.B.P.T. depuis 5 ans : ce prix est attribué par les bibliothécaires une année pour un roman, l'autre année pour un document. Il doit s'agir d'un livre paru dans l'année, écrit en langue française, n'ayant pas reçu un des grands prix littéraires. C.B.P.T. demande à ses membres d'avoir une compétence, et leur propose un cours de base d'un an qui lui est propre.

En formation continue, il existe des spécialisations en secteur jeunesse, en animation, en cassetothèque, en ludothèque.

Information :

C.B.P.T. publie une revue mensuelle tirant à 4 500 exemplaires :

Les Notes Bibliographiques, livres Jeunes Aujourd'hui et qui contient environ 200 analyses de livres récemment parus. Cette revue est l'outil de base de beaucoup de bibliothécaires tant du secteur public que du secteur privé. Elle a également un important service de documentation sur les auteurs.

Décentralisation :

C.B.P.T. est une organisation décentralisée : les associations départementales fonctionnent de façon autonome et sont réunies en régions animées par des responsables régionales. Celles-ci font la liaison entre les départements et l'Union Nationale où se réunissent les commissions nationales concernant la publicité, l'animation, les radios libres, les rapports

avec la presse, etc. Le Conseil national comprend 20 membres élus et un bureau responsable de la gestion et de l'orientation.

Le lecteur : Qui est-il ? Que veut-il ? Que lui offre C.B.P.T. ?

Qui sont les lecteurs ?

Beaucoup de personnes de plus de 60 ans. Une majorité de femmes mais empruntant des livres pour toute leur famille. Des jeunes femmes venant avec leurs bébés avant de retravailler. Parmi les hommes, surtout des retraités ou préretraités. Peu d'étudiants, les bibliothèques offrant très peu de fonds classiques. Peu d'adolescents. Beaucoup de jeunes enfants, souvent très attirés par « l'heure du conte ».

Que veulent les lecteurs ?

Des romans à 75% puis des biographies, des livres d'histoire, de sciences sociales, de voyage. Soit en 1982 : 4 958 135 prêts adultes. Les jeunes demandent d'abord des bandes dessinées, en 1982 : 1 170 381, puis des romans, soit au total pour les jeunes en 1982 : 2 420 292 prêts. Chaque année, le prix « 1 000 jeunes lecteurs » est attribué par les enfants eux-mêmes. Le prêt de disques et cassettes est en augmentation constante mais il n'était en 1982 que de 119 760 unités.

Qu'est-il offert aux lecteurs ?

Tout d'abord un accueil, une écoute, une possibilité de s'exprimer et d'échanger. Un choix libre facilité par des fichiers, des catalogues. Des livres en « large vision », des disques, des cassettes, des jeux, des animations, des bibliothécaires attentifs et compétents formés par les cours de l'Association.

Différences entre les Bibliothèques C.B.P.T. et les Bibliothèques Municipales ou les B.C.P. :

Dans les bibliothèques de l'Association C.B.P.T., il n'y a pas ou peu de fonds anciens ou classiques. Il n'y a pas ou peu de revues et de périodiques ; pas de journaux quotidiens ; pas d'informatique. Pas de salaires de bibliothécaires puisque c'est du bénévolat. Les ouvertures des Bibliothèques sont moins importantes qu'en Bibliothèque Municipale ou B.C.P. Le prêt de livre est payant : ce prêt est indexé sur le prix du journal quotidien et vaut pour une période de quinze jours. Une participation annuelle est demandée aux lecteurs, variant entre 20 et 40 F. (Prix réduits pour les jeunes et les personnes âgées ayant des ressources faibles).

Très grande rapidité et liberté d'achat : chaque bibliothèque achète elle-même directement ses livres suivant son profil : lieu d'implantation, âges des lecteurs, désirs exprimés par ceux-ci, etc.

Aucune lourdeur administrative : pas de listes à faire valider. Les achats sont importants, la participation de lecteurs étant immédiatement réinvestie (en moyenne 49,5% des recettes pour les achats de livres).

Complémentarité : entre Culture et Bibliothèques pour Tous et les Bibliothèques municipales et centrales de Prêt. Les unes et les autres partagent un même but culturel. Il y a une place pour tous dans le « désert culturel » de notre pays.

Des actions communes sont entreprises entre les Bibliothèques municipales et les Bibliothèques pour Tous : animations, livres des B.C.P. prêtés gratuitement dans les rayons des B.P.T., forum, réunions de quartiers, fêtes du livre, participation de bibliothécaires C.B.P.T. à l'A.B.F....

Le souhait de l'Association Culture et Bibliothèques pour Tous est qu'une meilleure information réciproque s'instaure entre Bibliothèques municipales et Bibliothèques centrales de Prêt et C.B.P.T. amenant à une reconnaissance de leur complémentarité.

**Fabienne RIEMBAULT**